

par Agnès Sandras

+++++

INTRODUCTION GÉNÉRALE

+++++

L'une des définitions les plus courtes que l'on puisse trouver d'une « bibliothèque populaire » est celle donnée par *La Croix* en 1895 :

« Quand on parle d'une bibliothèque populaire sans épithète, c'est toujours une œuvre franc-maçonnique. »¹

La violence du propos, itérative dans le journal catholique dès qu'il s'agit des bibliothèques populaires « républicaines », nous place au cœur de la problématique de cet ouvrage. La bibliothèque populaire se définit souvent par la négative, voire par la condamnation : obscurantiste aux yeux des laïques si elle est d'inspiration confessionnelle, désuète pour les tenants de la lecture publique, etc. En effet, après avoir fait l'objet d'un consensus dans le premier XIX^e siècle, pendant lequel des gens des horizons les plus divers la réclament, la « populaire » devient à ce point multiforme que plus personne ne sait vraiment la reconnaître et la définir. Les inspecteurs des bibliothèques eux-mêmes peinent lors de leurs visites à classer les « populaires » dont les fonds et les localisations sont parfois mélangés aux « scolaires » ou aux « municipales », quand ce n'est pas la même personne qui sert de bibliothécaire aux unes et aux autres. Pourtant « les populaires » vont s'éteindre dans l'indifférence générale, victimes du même sort qui désigne génériquement « la populaire » comme une construction obsolète sur les décombres de laquelle s'élèvera la tant espérée lecture publique.

En 1978, Noë Richter permet une réhabilitation remarquée de ces structures injustement oubliées en publiant *Les bibliothèques populaires*². Conscient des limites que constituent la presse professionnelle et les rapports administratifs qu'il a utilisés, il appelle alors de ses vœux des monographies locales établies à partir d'archives. Depuis ce constat, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III^e arrondissement de Paris

1 [Anonyme], « Franc-maçon contre Général », *La Croix*, 27 mars 1895.

2 Noë Richter, *Les bibliothèques populaires*, Paris, Cercle de la librairie, 1978.

(BAI-III)³, a fait l'objet en 1984 d'un colloque dont les actes ont été publiés⁴ et d'un mémoire⁵ qui a donné lieu, sous la direction de Pierre Nora, à une des contributions des *Lieux de mémoire*⁶. Découragés par des archives parcellaires ou difficilement repérables, peu nombreux sont toutefois ceux qui ont osé des monographies sur des bibliothèques populaires moins connues⁷. Néanmoins, une tendance récente se dessine, liée à la fois à la mise en valeur des patrimoines locaux et aux progrès de la numérisation. On redécouvre ainsi, dans des répertoires d'archives municipales et des documents mis en ligne par des médiathèques ou des associations, dans la presse quotidienne mise en ligne via « Gallica »⁸, l'existence et le dynamisme de bibliothèques oubliées. Les possibilités nouvelles offertes par l'informatique autorise(ro)nt des comparaisons intéressantes entre les différents catalogues et statuts des bibliothèques populaires françaises comme étrangères permettant de mieux comprendre la dynamique installée au XIX^e siècle. Enfin, en sortant du champ de ces associations *stricto sensu*, et en explorant des expériences contemporaines de lecture dans des lieux qu'on imagine moins populaires, comme la « bibliothèque impériale », on identifie une réflexion plus générale sur la lecture.

Ce livre est donc le fruit du renouveau des recherches, et accompagne le colloque tenu en juin 2014 sur les bibliothèques populaires à l'initiative de la BAI-III⁹. Il est en effet temps de sortir non seulement les bibliothèques populaires de leur oubli mais de ressusciter leurs espoirs, combats, initiatives et résultats. Un plaidoyer d'Albert Cim, en 1868, dont la force parodique est la référence implicite au fait que la bibliothèque était alors présentée comme un moyen de lutte contre la fréquentation du cabaret, en témoigne :

« Mais si, au lieu de débiter des petits verres et des canons, il prend à quelque particulier l'envie d'ouvrir des conférences, de fonder une

3 Note de l'éditeur : les bibliothèques des Amis de l'Instruction sont suivies de leur arrondissement, commune... Par exemple, BAI-III : BAI du III^e arrondissement de Paris ; BAI-E : BAI d'Épernay)...

4 Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III^e arrondissement, *Lectures et lecteurs au XIX^e siècle : la Bibliothèque des Amis de l'Instruction [actes du colloque tenu le 10 nov. 1984]* [Rebérioux Madeleine (dir. publ.), Beaud Marie-Josèphe, Grigorieff Jean, Kerourédan Georges-Guillaume (éd.)], Paris, Bibliothèque des Amis de l'Instruction, 1985.

5 Pascale Marie, *Étude d'un lieu de mémoire populaire : la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III^e arrondissement*, Mémoire de DEA d'histoire, sous la direction de Pierre Nora : Paris, Institut d'études politiques, 1983.

6 Pascale Marie, « La Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III^e arrondissement », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 1, *La République*, Paris, Gallimard, 1984, pp. 323-351.

7 Voir la bibliographie indicative à la fin de l'ouvrage.

8 Documents numérisés et mis en ligne par la Bibliothèque nationale de France : < gallica.bnf.fr >.

9 Voir l'avant-propos, p. 7.

imprimerie ou une bibliothèque populaire, si, au lieu de désaltérer ses concitoyens il se propose de les instruire et de les moraliser, c'est différent. Il voit surgir les obstacles administratifs et il apprend que la prodigalité ci-dessus mentionnée, applicable aux marchands de vin, deviendrait nuisible si elle s'étendait aux conférenciers »¹⁰.

Toutes actions sans lesquelles la bibliothèque publique, quel qu'ait pu être le *leitmotiv* de l'époque, n'aurait pu s'installer si rapidement et commodément. Derrière ce combat se cachent des personnages aux opinions très diverses, aux objectifs distincts voire contraires, mais à l'énergie commune. Lors de l'affaire des bibliothèques populaires de Saint-Étienne dont bruit la presse et jusqu'au Sénat en 1867, un journaliste souligne :

« Maintenant il ne faut pas non plus oublier ce mot : Bibliothèque *populaire*. Oui, *populaire*, c'est-à-dire pour le peuple, avec le peuple, par le peuple.

Le peuple, c'est le pauvre aussi bien que le riche, l'ignorant comme le savant, l'athée comme le théiste, l'incrédule comme le fanatique, le protestant aussi bien que le juif et le catholique. Oui, le peuple c'est tout cela à la fois et ensemble ; c'est une solidarité, pour ainsi dire, composée des membres les plus disparates à première vue, et qui forment pourtant un tout parfaitement homogène. »¹¹

Cette acception de l'épithète « populaire », issue de 89, devient pourtant quasi infamante au cours du siècle, au point de désigner des bibliothèques dont l'ambition serait de cantonner une classe sociale à des lectures spécifiques :

« La bibliothèque n'est pas une institution de classe ; elle n'a à être ni populaire ni non populaire ; elle doit être la librairie publique, faite pour tous, ouverte à tous, que chacun a intérêt à fréquenter, dont personne ne peut prétendre n'avoir jamais besoin. »¹²

10 Albert Cim, « Flâneries », *Le Pavé*, 19 décembre 1868.

11 Jean Pick, « Lettre stéphanoise », *Le Réveil*, 7 juillet 1867.

12 Ernest Coyecque, « Ce que doit être la bibliothèque, comment faire un catalogue, le catalogue Diderot », Introduction au *Catalogue de la Bibliothèque municipale de prêt gratuit à domicile, boulevard Diderot, 40, 12^e arrt. [...]*, Paris, Impr. de Hemmerlé, 1918.

Il existe donc un handicap initial lié à un problème de terminologie, en plus des différents soucis que les bibliothèques populaires durent affronter tout au long du XIX^e siècle. Le terme est utilisé tôt et par des philanthropes, ce qui peut expliquer en partie son rejet postérieur. Le baron de Gérando propose par exemple en 1815 à la « Société pour l'instruction élémentaire » une « bibliothèque populaire pour les campagnes et pour les villes, pour les filles et pour les garçons »¹³. Notons aussi que la « bibliothèque populaire » désigne des collections d'ouvrages à bon marché censés constituer les essentiels du savoir pour le peuple. Ainsi, la « Bibliothèque populaire ou l'Instruction mise à la portée de toutes les classes et de toutes les intelligences (cinq sous le volume) » est dirigée par M. Ajasson de Grandsagne, en 1830. Avec cet élève de Cuvier, et amant de George Sand, nous entrons dans un univers de gens passionnés par les questions d'éducation et de lecture que nous allons retrouver constamment. Ainsi, les auteurs qui acceptent de participer sont par exemple Victor Hugo, ou Sainte-Beuve. L'initiative est donc saluée par les journaux socialistes¹⁴, mais des collections concurrentes entrent bientôt en scène, d'une inspiration plus paternaliste.

La question des bibliothèques populaires revient avec force sous la plume de deux journalistes dans les années 1850 : Jules Mahias pour *La Presse*, et Charles Sauvestre pour *L'Opinion nationale*. Si elles sont déterminantes dans la réflexion en cours, leurs positions contribuent à complexifier la terminologie. En effet, sous l'étiquette « populaires », Mahias imagine par exemple des « bibliothèques communales »¹⁵, contrairement au système associatif prôné par certains de ses contemporains. Une bibliothèque « populaire » peut donc, selon les intentions et opinions d'un auteur du XIX^e siècle, désigner un endroit où la lecture est mise à la portée de tous, un ramassis de bigotes en quête d'ouvrages édifiants, ou un nid de dangereux socialistes. Il arrive même que les *topoi* accompagnant ces différentes acceptions soient produits par les intéressés. Ainsi, un roman de la *Revue hebdomadaire* manie le cliché de la bibliothécaire confite qu'on attendrait plutôt d'une presse anticléricale...

« [...] jeune fille noireude, laide, sèche, âgée de trente ans. Elle appartenait à une famille de commerçants riches, s'occupait de

13 Joseph-Marie de Gérando, *Rapport fait à la Société de Paris pour l'instruction élémentaire à l'assemblée générale du 19 février 1816...*, Paris, 1816.

14 « Bibliothèque populaire », *L'Écho de la fabrique*, 17 mars 1833.

15 Jules Mahias, « Les bibliothèques communales », *La Presse*, 10 novembre 1858.

bonnes œuvres, dirigeait une bibliothèque populaire, et organisait des pèlerinages [...] Une blouse grise sur son vêtement noir, les cheveux tirés contre les tempes, les yeux protégés par des lunettes à verres ronds entourés d'écaille, elle vérifiait les comptes de sa *Bibliothèque populaire et catholique*. »¹⁶

Quant à l'administration, d'inquiétude en inquiétude, de rapport en rapport (le plus souvent non publiés), elle tente de repérer les « bibliothèques populaires » méritant les concessions ministérielles d'ouvrages par le biais d'enquêtes complexes dont les archives montrent que les maires les remplissent souvent à la va-vite, omettant un certain nombre de réponses. En 1887, par exemple, le questionnaire est le suivant :

Commune de

Gare de

QUESTIONNAIRE

- 1) L'école est-elle congréganiste ou laïque ?
- 2) La commune est-elle pourvue d'un corps de bibliothèque ? (condition indispensable).
- 3) Le conseil municipal a-t-il voté un crédit destiné à l'acquisition de livres de classe en quantité suffisante pour les élèves gratuits ? (condition indispensable)
- 4) La bibliothèque a-t-elle déjà reçu des concessions de l'administration ?
- 5) Indiquer la date des concessions.
- 6) Quelle est la population de la commune ?
- 7) La population est-elle industrielle, commerçante ou agricole ?
- 8) Quelle est la religion dominante ?
- 9) Indication de la ligne et de la station de chemin de fer (gare de petite vitesse) la plus voisine de la commune.
- 10) Joindre au présent questionnaire la liste exacte, en suivant l'ordre des séries indiquées au catalogue officiel, des livres existants dans la bibliothèque.

Léon Sentupéry, *Manuel pratique d'administration : à l'usage des préfetures, sous-préfetures, mairies et administrations publiques, des fonctionnaires de tous ordres, des postulants aux emplois administratifs et des simples particuliers*, Paris, G. Pedone-Lauriel, 1887.

16 Albert Erlande, *La Rose des vents, Revue hebdomadaire*, 1^{er} août 1914.

En dépit des affrontements sporadiques sur le fonds de volumes de telle ou telle association, l'idée demeure que l'essentiel est de fournir le complément nécessaire au vernis d'instruction reçu par les classes laborieuses. G. Bruno fait découvrir à Francinet, qui s'interroge sur le moyen d'accéder à la lecture (« Monsieur, pour lire il faut des livres. Quand on n'a pas assez d'argent pour en acheter, comment faire ? »), les providentielles bibliothèques populaires « où on peut lire et emprunter gratuitement des livres »¹⁷. Trente ans plus tard, l'auteur d'un *Carnet de morale* à l'intention des instituteurs donne le sujet de rédaction suivant :

« Un de vos camarades, candidat au certificat d'études, vous écrit qu'il compte fermer ses livres pour toujours s'il réussit à son examen. En lui répondant, vous tâchez de lui faire comprendre l'utilité qu'un ouvrier peut retirer de l'instruction. Vous l'engagez à compléter la sienne en suivant les cours d'adultes et en lisant les livres de la bibliothèque populaire. »¹⁸

Les communications qui suivent nous conforteront dans l'idée qu'il y a eu des bibliothèques populaires très actives, aux horizons variés, mais au dénominateur commun : l'envie de s'instruire et de se délasser par le médium d'un objet précieux, le livre. Il fallait donc insister sur l'enjeu de taille, difficilement appréhendable aujourd'hui tant nous en sommes familiers, du prêt dans les bibliothèques (partie I). L'emprunt est devenu possible grâce à l'inventivité toute particulière des Bibliothèques des Amis de l'Instruction et à leurs expériences parisiennes et provinciales à partir de 1861 (partie II). D'autres expériences tout aussi talentueuses, en Alsace par exemple, ont contribué à inspirer des fondations par milliers en France (partie III). Pourtant, un complexe durable s'est développé par rapport aux créations étrangères, relevant parfois du mythe (partie IV). S'appuyant sur cette infériorité fantasmée, la « librairie publique » a peu à peu effacé le souvenir des bibliothèques populaires (partie V). Puissent ces recherches ouvrir un champ fructueux, où l'héritage assumé de l'aventure humaine et polymorphe des bibliothèques populaires donnera à la lecture publique un supplément d'âme !

17 G. Bruno [Augustine Fouillée], Francinet... *Principes généraux de la morale, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture*, Paris, E. Belin, 1869.

18 A. Bancal, *Carnet de morale*, 2^e éd., Paris, Hachette, 1898.